

ARRÊTÉS 3^{ème} trimestre 2016

- 01/07/16 POUR LE BON DEROULEMENT DE LA « SOIREE DANSANTE » POUR REGLEMENTER LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT SUR LA COMMUNE N°457
- 01/07/16 VU LA DEMANDE PAR MADAME LAGOUTTE POUR UNE AUTORISATION DE STATIONNEMENT POUR UN VEHICULE AU DROIT DU N°39 DE LA RUE COLBERT POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT N°458
- 01/07/16 POUR LE BON DEROULEMENT DE LA MANIFESTATION SUSVISEE POUR AUTORISER LE TENNIS CLUB A UTILISER LES COURS JUSQU'A UNE HEURE TARDIVE N°459
- 01/07/16 VU LA DEMANDE PAR L'ENTREPRISE VARESTER POUR EFFECTUER DES TRAVAUX D'ENROBE SUR TROTTOIR ET VOIRIE AU CHEMIN DE LA GARE ET BD ST JEAN N°460
- 04/07/16 VU LA DEMANDE PAR L'ENTREPRISE SOBECA POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE FOUILLES SUR TROTTOIR POUR REALISER UN RACCORDEMENT GAZ POUR LE COMPTE DE GRDF N°461
- 04/07/16 VU L'OPERATION DU MAIRE DE LA COMMUNE POUR EFFECTUER UNE NUMEROTATION SUR LE CHEMIN DES BARTAVELLES N°462
- 04/07/16 VU LA DEMANDE PAR LA SOCIETE ECE POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE TERRASSEMENT POUR LE RACCORDEMENT DE CONDUITES AEP N°463
- 04/07/16 **Article 1° :** - l'arrêté n° 438 du 23 juin 2015 est annulé.

Article 2° - Les personnes dont liste en annexe sont nommées mandataires de la régie droit d'encaissement piscine municipale du 06 juillet 2016 au 31 août 2016, pour le compte et sous la responsabilité du régisseur, avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci.

Article 3° - les mandataires ne doivent pas percevoir de sommes pour des produits autres que ceux énumérés ci-après, sous peine d'être constitués comptables de fait et de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites prévues par l'article 432-10 du Nouveau Code Pénal : droit d'entrée à la piscine municipale.

Article 4° - les recettes désignées à l'article 2 sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants :

Numéraire
Chèques

Article 5° - Les mandataires sont tenus d'appliquer les dispositions de l'instruction interministérielle du 21.04.06 N° 06-031 ABM N° 464

05/07/16 VU LA DEMANDE DE LA SOCIETE SARL TAVERNES CONSTRUCTIONS POUR EFFECTUER DES TRAVAUX D'EVACUATION DE GRAVATS POUR LE COMPTE DE MONSIEUR PLUVINAGE N°465

05/07/16 VU LA DEMANDE DE LA SOCIETE SARL DEMECO MONTPELLIER POUR UNE AUTORISATION DE STATIONNER UN VEHICULE AU DROIT DU N°776 CHEMIN DES FONTAINES POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT POUR LE COMPTE DE MONSIEUR DANIEL N°466

06/07/16 VU LA DEMANDE DE MADAME BREMOND POUR STATIONNER UN VEHICULE AU DROIT DU N°18 RUE DE LA REPUBLIQUE POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT N°467

06/07/16 VU LA DEMANDE DES SOCIETES GMS & OSN TELEPHONIE POUR EFFECTUER DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE CHAMBRES EXISTANTES SUR CHAUSSEE POUR LE COMPTE D'ORANGE N°468

06/07/16

ARTICLE 1: Il est prescrit la numérotation suivante sur **L'Impasse des Glycines** dénommée par la délibération n°164 du 2 décembre 2015 :

N° PARCELLE	Chemin des Bartavelles Ancien Numéro	Impasse des Glycines Nouveau Numéro
BM 2418	118	65
BM 2417		
BM 2438		87
BM 2439		
BM 2378	117	107
BM 2377	117	131
BM 2376	11	139

ARTICLE 2 : L'exécution de la 1^{ère} plaque de numérotation est à la charge de la commune .

ARTICLE 3 : Il incombe au propriétaire d'assurer l'entretien de la plaque de numérotation.

ARTICLE 4 : Il est interdit de porter ou de modifier sans autorisation municipale le numéro attribué.

ARTICLE 5 : Les numéros doivent toujours rester facilement accessibles à la vue. Nul ne peut à quelque titre que ce soit, mettre obstacle à leur apposition, ni dégrader, recouvrir ou dissimuler tout ou partie de ceux apposés.

ARTICLE 6 : Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois.

ARTICLE 7 : Ampliation du présent arrêté sera adressée :

- Aux riverains,
- Au centre des Impôts fonciers de Draguignan
- A l'INSEE, Service système d'informations géographiques
- Au SDIS du Var
- A La Poste, au centre de l'adresse
- A la Poste de Saint-Maximin,
- A la Gendarmerie de SAINT MAXIMIN LA SAINTE BAUME
- A la police municipale de SAINT MAXIMIN LA SAINTE BAUME
- A l'Institut Géographique National
- A Monsieur le Directeur des Services Techniques de la ville de SAINT MAXIMIN LA SAINTE BAUME
- A FRANCE TELECOM
- A EDF ET GDF

ARTICLE 8 : Le présent acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Toulon pour excès de pouvoir dans le délai de 2 mois à partir de sa notification.

ARTICLE 9 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie de Saint Maximin la Sainte Baume, les Agents de la Police Municipale, le Commandant de la Brigade Territoriale de Gendarmerie de Saint Maximin la Sainte Baume, sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché dans la Commune.

N°469

07/07/16

POUR LE BON DEROULEMENT DU MECHOUI PAR L'ASSOCIATION
VAROISE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE
DE ST MAXIMIN ET SA REGION DIMANCHE 10 JUILLET POUR

REGLEMENTER LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT SUR LA
COMMUNE N°470

- 08/07/16 VU LA DEMANDE DE LA SOCIETE ECE POUR REALISER DES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DE CONDUITE AEP CHEMIN DES BATAILLOLES N°471
- 08/07/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE PAYSAGES SAINTE BAUME POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE TONTE DE L'ESPACE VERT AVENUE DES CINQ PONTS N°472
- 08/07/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE ARTP POUR REALISER DES TRAVAUX DE SONDRAGE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE PLACE DE L'AGRICULTURE N°473
- 08/07/16 POUR LE BON DEROULEMENT DES FESTIVITES DE SAINTE MARIE MADELEINE N°474
- 11/07/16 VU LA DEMANDE DE MR GIRAUD POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT RUE REPUBLIQUE N°475
- 12/07/16 VU LA DEMANDE DE LA SOCIETE SAUR POUR EFFECTUER DES TRAVAUX D EREPARATION D UNE CONDUITE EU RUE COLBERT N°476
- 12/07/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE GUEGUAN POUR STATIONNER UNE NACELLE AVENUE JEAN JAURES POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE POSE D'UNE CLIMATISATION N°477
- 12/07/16 VU LA DEMANDE DE MR VINCENT POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT AVENUE MARECHAL FOCH N°478
- 12/07/16 VU LA DEMANDE DE MME PARRA POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT RUE REPUBLIQUE N°479
- 12/07/16 VU LA DEMANDE DES SOCIETES GMS ET OSN POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE POSE D'UN POTEAU POUR LE COMPTE D'ORANGE CHEMIN DE REGALETTE N°480
- 12/07/16 VU LA DEMANDE DE LA SOCIETE OSN SUD POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE CREATION D'UNE CHAMBRE POUR LE COMPTE D'ORANGE CHEMIN DE REGALETTE N°481
- 13/07/16 ARRETE MUNICIPAL EN DATE DU 8 JUILLET 2016 PORTANT LIMITATION DES USAGES ET DES PRELEVEMENTS D'EAU EN APPLICATION DE L'ARRETE PREFECTORAL EN DATE DU 8 JUILLET 2016 N°482

- 18/07/16 VU LA DEMANDE DE LA SARL « LES MAISONS DE GKHT » POUR INSTALLER UN ECHAFAUDAGE RUE MARCEAU N°483
- 18/07/16 POUR LE BON DEROULEMENT DE LA CEREMONIE COMMEMORATIVE « JOURNEE NATIONALE A LA MEMOIRE DES VICTIMES DES CRIMES RACISTES ET ANTISEMITES » PREVU LE 23 JUILLET 2016 N°484
- 18/07/16 VU LA DEMANDE DE MADAME SICAMOIS CLAIRE POUR INSTALLER UE TERRASSE PLACE MALHERBE AU DROIT DE SON COMMERCE DU JEUDI 21 JUILLET AU VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2016 N°485
- 18/07/16 VU LA DEMANDE DE MONSIEUR ET MADAME FREDERIC CHAILLAN POUR STATIONNER UN VEHICULE AU N°4 RUE COLBERT POUR LEUR DEMENAGEMENT N°486
- 19/07/16 VU LA DEMANDE DE MONSIEUR GEORGES ATLAN POUR STATIONNER UNE TOUPIE A BETON AU DROIT DU N°10 RUE CARNOT POUR DES TRAVAUX DE COULAGE D'UN PLANCHER N°487
- 20/07/16 VU LA DEMANDE DES SOCIETES GMS SAS ET OSN TELEPHONIE POUR EFFECTUER DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE CHAMBRES AVEC DE TIRAGE DE CABLE POUR LE COMPTE D'ORANGE N°488
- 20/07/16 VU LA DEMANDE DE LA SOCIETE G.L.I SERVICES POUR EFFECTUER L'ENLEVEMENT ET LA MISE EN PLACE D'UNE CUVE GAZ AU DROIT DU N°376 CHEMIN LES HAUTS DE RESTY N°490
- 21/07/16 VU LA DEMANDE DE MONSIEUR JULIEN BREUIL POUR STATIONNER UN VEHICULE AU DROIT DU N°27 RUE VAUCANSON POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT N°491
- 21/07/16 VU LA DEMANDE DE L'AGENCE AIXOISE DE DEMENAGEMENT BAPTISTE POUR STATIONNER UN CAMION POUR UN DEMENAGEMENT AU DROIT DU N°15 BOULEVARD JEAN JAURES N°492
- 21/07/16 VU LA DEMANDE DE L'ASSOCIATION SMAC LORS DU SEMI MARATHON DES VIGNOBLES LE 4 SEPTEMBRE 2016 N°493
- 22/07/16 POUR LE BON DEROULEMENT DU VIDE GRENIER LA FONTAINE DE BARBOULIN LE 9 OCTOBRE 2016 ORGANISE PAR L'ASSOCIATION CIQ N°494
- 22/07/16 POUR LE BON DEROULEMENT DU VIDE GRENIER LE 11 SEPTEMBRE 2016 ORGANISE PAR L'ASSOCIATION POUR MATHIEU N°495

- 22/07/16 POUR LE BON DEROULEMENT DU FESTIVAL LITTERAIRE ORGANISE PAR L'ASSOCIATION PROVENCE CULTURE LE 20 AOUT 2016 N°496
- 22/07/16 POUR LE BON DEROULEMENT DU MARIAGE DE MADEMOISELLE POUTHE LUCIE ET DE MONSIEUR VAIARELLO PREVUE LE SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2016 N°497
- 22/07/16 POUR LE BON DEROULEMENT DU DON DU SANG ORGANISE PAR LE SERVICE SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE DANS LE CADRE DU FORUM DES ASSOCIATIONS LE 10 SEPTEMBRE 2016 N°498
- 22/07/16 VU LA DEMANDE DE MADAME AURELIE KALITKA GERANTE DE LA SARL BABY TRUCK POUR STATIONNER UN CAMION AMBULANT POUR VENTE DE MATERIEL DE PUERICULTURE D'OCCASION N°499
- 25/07/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE AZUR TRAVAUX POUR REALISER DES TRAVAUX DE CONFECTION D'UNE TRANCHEE SUR ACCOTEMENT POUR UN BRANCHEMENT ERDF SUR LE DOMAINE PUBLIC N°500
- 25/07/16 VU LA DEMANDE DES SOCIETES GMS SAS ET OSN TELEPHONIE POUR EFFECTUER DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE CHAMBRES EXISTANTES SUR CHAUSSEE AVEC TIRAGE DE CABLE EN SOUTERRAIN N°501
- 25/07/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE SASU NL MACONNERIE POUR INSTALLER UN ECHAFAUDAGE DE PIEDS AU DROIT DU N°7B BOULEVARD JEAN JAURES POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE REFECTION DE FACADE N°502
- 26/07/16 VU LA DEMANDE DE MONSIEUR GEORGES ATLAN POUR STATIONNER UNE TOUPIE A BETON AU DROIT DU N°10 RUE CARNOT POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE COULAGE D'UN PLANCHER N°503
- 26/07/16 VU LA DEMANDE DE LA SOCIETE DEMENAGEMENTS MAZUCCO DEMECO POUR STATIONNER UN CAMION ET UN MONTE MEUBLE POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT POUR MONSIEUR BOST ET MADAME CRAMILLY N°504
- 26/07/16 VU LA DEMANDE DE LA SOCIETE SAUR POUR EFFETUER DES TRAVAUX DE REPRISE D'UN BRANCHEMENT EU POUR LA COMMUNE DANS LA RUE RASPAIL N°505

- 27/07/16 VU LA DEMANDE DE LA SOCIETE ENEDIS POUR STATIONNER UN CAMION GRUE RUE GUTENBERG POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE CHANGEMENT DU TRANSFORMATEUR ELECTRIQUE N°507
- 27/07/16 VU LA DEMANDE DE MONSIEUR ROLAND RIZOO GERANT DE L'ETABLISSEMENT WYNN CAFE POUR LAISSER SON ETABLISSEMENT OUVERT JUSQUA 3H DU MATIN LA NUIT DU 29 JUILLET 2016 AU SAMEDI 30 JUILLET 2016 POUR UNE MANIFESTATION PRIVEE N°508
- 27/07/16 VU LA DEMANDE DE MONSIEUR MICHEL DESOMER GERANT DE LA SOCIETE AUX DELICES DE CAPOUE POUR STATIONNER SON CAMION POUR EFFECTUER LA VENTE DE CREME GLACEE PLACE DE LATTRE DE TASSIGNY SUR UNE PLACE DE PARKING N°509
- 27/07/16 VU LA DEMANDE DE MONSIEUR GEORGES ATLAN POUR INSTALLER UN ECHAFAUDAGE DE PIEDS AU DROIT DU N°10 RUE CARNOT POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE REFECTION DE TOITURE N°511
- 28/07/16 POUR LE BON DEROULEMENT DU CONCERT APERO LE 28 JUILLET 2016 ORGANISE PAR E SERVICE CULTUREL DE LA VILLE N°512
- 28/07/16 POUR LE BON DEROULEMENT DU CONCERT APERO LE 11 AOUT 2016 ORGANISE PAR LE SERVICE CULTUREL DE LA VILLE N°513
- 28/07/16 VU LA DEMANDE DE MONSIEUR LE GOFF ANAEL POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT N°514
- 28/07/16 POUR LE BON DEROULEMENT DU CONCERT APERO LE 18 AOUT 2016 ORGANISE PAR LE SERVICE CULTUREL DE LA VILLE N°515
- 28/07/16 POUR LE BON DEROULEMENT DU FEU D'ARTIFICES LE 14 AOUT 2016 N°516
- 28/07/16 POUR LE BON DEROULEMENT DU CONCERT DE RENAUD HANTON QUI REND HOMMAGE A MICHEL BERGER LE 29 JUILLET 2016 N°517
- 28/07/16 VU LA DEMANDE DE LA SOCIETE SAS MAISONS BLANCHES POUR INSTALLER DES CLOTURES DE CHANTIER CHEMIN DE LA GARE POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE N°518
- 28/07/16 VU DE LA DEMANDE DE MONSIEUR JEAN-MARIE DARROUZET DE LA POLIE NATIONALE DE MARSEILLE POUR L'INSTALLATION D'UN PROMOBUS LE 16 AOUT 2016

- 29/07/16 VU LA DEMANDE DE MADAME CATILLON SOPHIE POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT AU DROIT DU N°2 RUE DES POILUS N°520
- 29/07/16 VU LA DEMANDE DE MONSIEUR DE SIANO POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE REFECTION DE FACADE AU DROIT DU NUMERO 8 BOULEVARD REY N°521
- 01/08/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE SUD TP 2 POUR REALISER DES TRAVAUX DE DEVOIEMENT DU RESEAU EAU POTABLE POUR LA COMMUNE N°522
- 01/08/16 POUR LE BON DEROULEMENT DU LOTO DE RADIO SAINTE BAUME LE 15 AOUT A LA SALLE DES FETES N°523
- 02/08/16 VU LA DEMANDE DE LA SARL VALDENNAIRE POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT AU DROIT DU N°560 CHEMIN LES HAUTS DE RESTY N°524
- 02/08/16 VU LA DEMANDE DE MADAME GASSIER POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT AU DROIT DU N°126 BOULEVARD REY N°525
- 02/08/16 VU LA DEMANDE DE MONSIEUR PRALY POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT AU DROIT DU N°3 RUE ESQUIROS N°526
- 02/08/16 VU LA DEMANDE DE MONSIEUR LE GOFF POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT AU DROIT DU N°6 AVENUE DU XV EME CORPS (DEVANT L'ANCIEN MAGASIN BIO SUR LA PLACE DE PARKING) N°527
- 02/08/16 VU LA DEMANDE DE MADAME TROGNON POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT PLACE MARTIN BIDOURE **ANNULÉ N°528**
- 03/08/16 VU LA DEMANDE DE LA SOCIETE DEMECO GRIMONPONT POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT POUR MONSIEUR PEENE CHEMIN DE LA GARE AU DROIT DU N°141 N°529
- 03/08/16 VU LA DEMANDE MONSIEUR DARROUZET DE LA POLICE NATIONALE DE MARSEILLE POUR INSTALLER UN PROMOBUS PLACE MALHERBE AU DROIT DE L'ECUSSON N°530
- 03/08/16 VU LA DEMANDE DE LA SOCIETE EMT POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE REPARATION DE CONDUITES AVEC AIGUILLAGES POUR ORANGE AVENUE MARECHAL FOCH N°531
- 03/08/16 POUR LE BON DEROULEMENT DU BAL DIMANCHE 14 AOUT PLACE MALHERBE ALLEE CENTRALE ET CONTRES ALLEES EST ET OUEST N°532

- 08/08/16 VU LA DEMANDE DE LA SOCIETE GENERALE POUR INSTALLER 5 BUNGALOWS PARKING DES CERISIERS N°533
- 08/08/16 VU LA DEMANDE DE MME BROUEZ POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT PLACE MARTIN BIDOURE N°534
- 08/08/16 VU LA DEMANDE DE MONSIEUR JOUSSELIN POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT RUE DE L'AGRICULTURE N°535
- 08/08/16 VU LA DEMANDE DES SOCIETES GMS & OSN POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE REPARATION D'ADDUCTION ET REMPLACEMENT DE TRAPPE POUR LE COMPTE D'ORANGE CHEMIN DES FONTAINES N°536
- 09/08/16 VU LA DEMANDE DES SOCIETES GMS & OSN POUR EFFECTUER DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE CHAMBRES EXISTANTES AVEC TIRAGE DE CABLE EN AERIEN POUR LE COMPTE D'ORANGE CHEMIN DU MOULIN N°537
- 10/08/16 IL EST PRESCRIT LA NUMEROTATION SUIVANTE SUR LA ROUTE DE MAZAUGUES DENOMMEE PAR LA DELIBERATION N°41 DU 14 AVRIL 2015 N°538
- 10/08/16 VU LA DEMANDE DE MR PEJU POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT RUE DENFRET ROCHEREAU N°539
- 11/08/16 VU LA DEMANDE DES SOCIETES GMS & OSN POUR EFFECTUER DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE CHAMBRES EXISTANTES AVEC TIRAGE DE CABLE POUR LE COMPTE D'ORANGE CHEMIN DE REGALETTE N°540
- 11/08/16 VU LA DEMANDE DES SOCIETES GMS & OSN POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE TIRAGE DE CABLE POUR LE COMPTE D'ORANGE SUR DIVERSES VOIES N°541
- 11/08/16 VU LA DEMANDE DE MR ULMER PRESIDENT DU CERCLE PHILARMONIQUE POUR LAISSER SON COMMERCE OUVERT JUSQU'A 2 H DU MATIN A L'OCCASION DU BAL ORGANISE PAR LE COMITE DES FETES N°542
- 12/08/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE SASU NL MACONNERIE POUR INSTALLER UN ECHAFAUDAGE BOULEVARD JEAN JAURES N°543
- 12/08/16 SECRETARIAT GENERAL N°544
- 12/08/16 VU LA DEMANDE DE L'ASSOCIATION LA BOULE PROVENCALE POUR L'ORGANISATION DE SON CONCOURS DE BOULES 31EME

ANNIVERSAIRE DU NATIONAL BOULISTE PLACE DE LATTRE DE TASSIGNY N°545

- 16/08/16 VU LA DEMANDE DE MR MARTIN POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT RUE DU CIMETIERE N°546
- 22/08/16 VU LA DEMANDE DE MR LACHHAB POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT RUE GENERAL DE GAULLE N°549
- 23/08/16 VU LA DEMANDE DE LA SOCIETE OSN SUD POUR REALISER DES TRAVAUX DE CREATION D'UNE CHAMBRE POUR LE COMPTE D'ORANGE CHEMIN DE REGALETTE N°550
- 24/08/16 VU LA DEMANDE DE LA SOCIETE COUGNAUD POUR STATIONNER UN CAMION ET UNE GRUE PARKING DE LA BASILIQUE POUR EFFECTUER L'ENLEVEMENT DE CONSTRUCTIONS MODULAIRES AU JARDIN DE L'ENCLOS N°551
- 23/08/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE SAS MAGNONI POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT BOULEVARD REY N°552
- 25/08/16 VU LA DEMANDE DE LA SOCIETE SAUR POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE CREATION D'UN REGARD EU RUE RASPAIL N°553
- 12/08/16 OUVERTURE GO SPORT ZA DE LA LAOUVE N°554
- 25/08/16 VU LA DEMANDE DE MME CHRISTEN POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT RUE GENERAL DE GAULLE N°555
- 25/08/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE AZUR TRAVAUX POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE TERRASSEMENT BOULEVARD ST JEAN N°556
- 25/08/16 VU LA DEMANDE DE LA SOCIETE EMT POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE CADRE ET TAMPONS POUR LE COMPTE D'ORANGE ALLEE JACQUES BREL N°557
- 25/08/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE AZUR TRAVAUX POUR REALISER UNE TRANCHEE POUR UN BRANCHEMENT ERDF CHEMIN DE LA GARE N°558
- 26/08/16 VU LA DEMANDE DE LA SOCIETE IDEM POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT ALLEE DES CEDRES N°559
- 26/08/16 VU LA DEMANDE DE MME PLANTIER POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT BOULEVARD BONFILS ET AVENUE MARECHAL FOCH N°560

- 26/08/16 VU LA DEMANDE DE MME DE LA RONCIERE POUR STATIONNER UNE CAMION RUE COLBERT POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE RENOVATION D'UN APPARTEMENT N°561
- 26/08/16 VU LA DEMANDE DE MR JACOB POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT RUE DE LA REPUBLIQUE N°562
- 26/08/16 VU LA DEMANDE DE MME KALITKA POUR STATIONNER UN CAMION AMBULANT POUR LA VENTE DE MATERIEL DE PUERICULTURE D OCCASION N°563
- 26/08/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE AZUR TRAVAUX POUR REALISER DES TRAVAUX DE CONFECTION D'UNE TRANCHEE POUR BRANCHEMENT ERDF CHEMIN DU RESTY N°564
- 26/08/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE AGP ETUDES ET CONSTRUCTIONS POUR STATIONNER 2 VEHICULES PLACE HOCHÉ POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE RENOVATION D'UNE HABITATION N°565
- 26/08/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE AZUR TRAVAUX POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE FOUILLE SUR ACCOTEMENT POUR BRANCHEMENT ERDF CHEMIN ST SIMON N°566
- 29/08/16 VU LA DEMANDE DE LA SARL AZUR SECURITE COFFRES FORTS POUR LA DEPOSE DE COFFRES FORTS POUR LE COMPTE DE LA SOCIETE GENERALE PLACE MALHERBE ET BOULEVARD JEAN JAURES N°567
- 29/08/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE MADACI POUR INSTALLER UN ECHAFAUDAGE RUE MARCEAU N°568
- 29/08/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE GUEGUAN POUR STATIONNER UNE NACELLE BOULEVARD JEAN JAURES AU DROIT DE L'ETABLISSEMENT ATOLL N°569
- 30/08/16 VU LA DEMANDE DE MME MITTELBERGER POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT BOULEVARD VICTOR HUGO N°570
- 30/08/16 POUR LE BON DEROULEMENT DU DEFILE COMMEMORATIF INTITULE HOMMAGE AUX ANCIENS MEMBRES DES FORCES SUPPLEMENTIVES QUI ONT COMBATTU AUX COTES DE L'ARMEE FRANCAISE PENDANT LA GUERRE D'ALGERIE N°571
- 30/08/16 VU LA DEMANDE DE MR ORBAN POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT RUE GENERAL DE GAULLE N°572

- 30/08/16 VU LES INSTRUCTIONS MINISTERIELLES DU 16 JUILLET 2016 ET DU 29 AOUT 2016 CONCERNANT L'ADAPTATION DE LA POSTURE VIGIPIRATE POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2016 N°573
- 31/08/16 POUR LE BON DEROULEMENT DU FORUM DES ASSOCIATIONS LE SAMEDI 10 SEPTEMBRE 2016 N°574
- 31/08/16 VU LA DEMANDE DES SOCIETES GMS ET OSN POUR EFFECTUER DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE CHAMBRES EXISTANTES CHEMIN DES FONTAINES ET AVENUE DU 19 MARS 1962 N°575
- 01/09/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE SUD TP 2 POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE DEVOIEMENT DU RESEAU AEP CHEMIN DE BEAUREGARD N°576
- 02/09/16 **Article 1 :** Monsieur Alain DECANIS, Conseiller Municipal, est délégué pour exercer les fonctions d'officier de l'état civil le 08 octobre 2016.

Article 2 : le Directeur Général des Services de la Mairie, le Procureur de la République de Draguignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera soumis au visa de Monsieur le Sous-Préfet.- n° 577

- 05/09/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE ZATTERA DURBANO POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE RACCORDEMENT SUR LES RESEAUX AEP, EU ET FT CHEMIN DE LA GARE N°578
- 05/09/16 VU LA DEMANDE DE LA SOCIETE EMT POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE REPARATION DE CONDUITES AVEC AIGUILLAGE POUR LE COMPTE D'ORANGE AVENUE MARECHAL FOCH N°579
- 05/09/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE FIGUIERE CONSTRUCTION POUR INSTALLER UNE PALISSADE PLACE MALHERBE AU DROIT DE LA SOCIETE GENERALE AVEC STATIONNEMENT D'UNE BENNE ET D'UN CAMION N°580
- 06/09/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE ZATTERA DURBANO POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE REALISATION DES ENROBES CHEMIN DE BEAUREGARD N°581
- 06/09/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE BALTZ MACONNERIE POUR STATIONNER UN CAMION TRAVERSE DU GRAND RAYOL N°582
- 06/09/16 VU LA DEMANDE DE MR RODIAC POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT CHEMIN DE LA GARE N°583
- 06/09/16 VU LA DEMANDE DE MR PARRA GERANT DE LA BRASSERIE LE PETIT PERNOD POUR L'ORGANISATION DU 11 EME CONCOURS DE BOULES LE SAMEDI 1^{ER} ET LE DIMANCHE 2 OCTOBRE 2016 N°584

07/09/16

VU LA DEMANDE DE MR CIVELLO POUR INSTALLER UN
ECHAFAUDAGE RUE GARIBALDI POUR EFFECTUER DES TRAVAUX
DE REFECTION DE FACADE N°585

ARTICLE 1: Il est prescrit la numérotation suivante sur **La Rue des Remparts** dénommée par la délibération n°84 du 31 Mai 2016 :

N° PARCELLE	Rue des Remparts Ancien Numéro	Rue des Remparts Nouveau Numéro
AN 62	1	5
AN 50	2	6
AN 51	4	12
AN 60	3	15
AN 51	4	18
AN 59	3Bis	19
AN 51		20
AN 58	5	23
AN 52	6	26
AN 57	7	27
AN 54	8	38

Directions des Services Techniques et de l'Urbanisme – 83 470 SAINT-MAXIMIN la Sainte Baume
☎ : 04 94 59 49 62 / 📠 : 04 94 59 33 11 / E-mail : servicestechniques@st-maximin.fr

ARTICLE 2 : L'exécution de la 1^{ère} plaque de numérotation est à la charge de la commune .

ARTICLE 3 : Il incombe au propriétaire d'assurer l'entretien de la plaque de numérotation.

ARTICLE 4 : Il est interdit de porter ou de modifier sans autorisation municipale le numéro attribué.

ARTICLE 5 : Les numéros doivent toujours rester facilement accessibles à la vue. Nul ne peut à quelque titre que ce soit, mettre obstacle à leur apposition, ni dégrader, recouvrir ou dissimuler tout ou partie de ceux apposés.

ARTICLE 6 : Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois.

ARTICLE 7 : Ampliation du présent arrêté sera adressée :

- Aux riverains,
- Au centre des Impôts fonciers de Draguignan
- A l'INSEE, Service système d'informations géographiques
- Au SDIS du Var
- A La Poste, au centre de l'adresse
- A la Poste de Saint-Maximin,
- A la Gendarmerie de SAINT MAXIMIN LA SAINTE BAUME
- A la police municipale de SAINT MAXIMIN LA SAINTE BAUME
- A l'Institut Géographique National
- A Monsieur le Directeur des Services Techniques de la ville de SAINT MAXIMIN LA SAINTE BAUME
- A FRANCE TELECOM
- A EDF ET GDF

ARTICLE 8 : Le présent acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Toulon pour excès de pouvoir dans le délai de 2 mois à partir de sa notification.

ARTICLE 9 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie de Saint Maximin la Sainte Baume, les Agents de la Police Municipale, le Commandant de la Brigade Territoriale de Gendarmerie de Saint Maximin la Sainte Baume, sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché dans la Commune.

N°586

07/09/16

VU LA DEMANDE DES SOCIETES GMS ET OSN POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE TIRAGE DE CABLE EN AERIEN ET OUVERTURE

DE CHAMBRE EXISTANTE CHEMIN DU REAL VIEUX ET ALLEE DES CERISIERS N°587

- 07/09/16 VU LA DEMANDE DE LA SOCIETE TENDANCE D INTERIEUR POUR STATIONNER UNE BENNE ET UNE MINI PELLE PLACE MOLIERE N°588
- 08/09/16 VU LA DEMANDE DE MME KIEFFER POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT BOULEVARD BONFILS N°589
- 09/09/16 VU LA DEMANDE DE LA SARL TECHNISOL POUR STATIONNER UNE POMPE A BETON BOULEVARD ST JEAN N°590
- 09/09/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE AGP ETUDES ET CONSTRUCTION POUR STATIONNER UN CAMION ET UNE POMPE A BETON PLACES HOCHÉ ET BAUDIN N°591
- 12/09/16 POUR LE BON DEROULEMENT DES JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE LE 17 ET 18 SEPTEMBRE 2016 N°592
- 13/09/16 MODIF DE L'ARRETE N°584/2016 - VU LA DEMANDE DE MR PARRA GERANT DE LA BRASSERIE LE PETIT PERNOD POUR L'ORGANISATION DU 11EME CONCOURS DE BOULES N°593
- 13/09/16 VU LA DEMANDE DE LA SOCIETE PROEF France POUR STATIONNER UN CAMION GRUE CHEMIN DU DEFFENDS POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE BAIES OBSOLETEES PAR DES BAIES PLUS RECENTES N°594
- 13/09/16 POUR LE BON DEROULEMENT DU REPAS DE LA CROIX ROUGE LE 23 SEPTEMBRE 2016 A LA SALLE DES FETES N°595
- 14/09/16 POUR DES RAISONS DE SECURITE PUBLIQUE LA CIRCULATION SERA LIMITEE A 30 KM/H SUR LES AVENUES DE LA MAXIMINOISE, DE L AURELIENNE ET DES CINQ PONTS AU DROIT DES RALENTISSEURS N°598
- 14/09/16 POUR DES RAISONS DE SECURITE PUBLIQUE LA CIRCULATION SERA LIMITEE A 50 KM/H SUR LES AVENUES DE LA MAXIMINOISE, DE L AURELIENNE ET DES CINQ PONTS AINSI QUE LES RUES DE LA PROVENCE, DE LA STE VICTOIRE ET DE LA STE BAUME N°599
- 14/09/16 VU LA DEMANDE DE MR BRACCHINI GERANT DE L'ETABLISSEMENT LE PIQUE NIQUE POUR OBTENIR L'AUTORISATION DE LAISSER SON COMMERCE OUVERT JUSQU A 2H DU MATIN LA NUIT DU VENDREDI 30 /09 AU 01/10 A L'OCCASION D'UNE MANIFESTATION PRIVEE N°600

- 14/09/16 VU LA DEMANDE DE MR BRACCHINI GERANT DE L'ETABLISSEMENT LE PIQUE NIQUE POUR L'ORGANISATION DU CHAMPIONNAT DU VAR AU JEU PROVENCAL PLACE DE LATTRE DE TASSIGNY N°601
- 15/09/16 VU LA DEMANDE DE LA SARL MIQUELLY POUR STATIONNER UNE NACELLE RUE GENERAL DE GAULLE N°602
- 15/09/16 VU LA DEMANDE DE LA SARL MIQUELLY POUR INSTALLER UN ECHAFAUDAGE A L'ANGLE DE LA RUE GAMBETTA ET DE LLA RUE COLBERT N°603
- 15/09/16 VU LA DEMANDE DE MR RIZZO GERANT DE L'ETABLISSEMENT WYNN CAFE POUR OBTENIR L'AUTORISATION DE LAISSER SON COMMERCE OUVERT JUSQU A 3H DU MATIN LA NUIT DU 16/09 AU 17/09 A L'OCCASION D'UNE MANIFESTATION PRIVEE N°604
- 15/09/16 POUR LE BON DEROULEMENT DE LA COURSE LA MAXIMINOISE ORGANISEE PAR LE CLUB CYCLISTE DE ST MAXIMIN LE SAMEDI 1^{ER} OCTOBRE 2016 N°605
- 25/10/16 URBANISME - L'IMPASSE DES AIRES A ETE DENOMMEE PAR LA DELIBERATION N°148 DU 27 SEPTEMBRE 2016 N°606
- 16/09/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE SIRACUSA POUR INSTALLER UN ECHAFAUDAGE PLACE JEAN MERMOZ POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE REFECTION DE FACADE ET DE TOITURE N°607
- 16/09/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE AGP ETUDES ET CONSTRUCTION POUR STATIONNER UNE POMPE A BETON ET UN CAMION PLACES BAUDIN ET HOCHE POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE COULAGE SUR TOITURE N°608
- 16/09/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE SIRACUSA POUR STATIONNER UN CAMION PLACE JEAN MERMOZ POUR EVACUER DES GRAVAS N°609
- 16/09/16 POUR LE BON DEROULEMENT DE LA MANIFESTATION INTITULEE RENCONTRES D'ART CONTEMPORAIN LE VENDREDI 7 ET SAMEDI 8 OCTOBRE 2016 PLACE JEAN SALUSSE N°610
- 16/09/16 VU LA DEMANDE DE LA SARL STE MECALIGNE POUR REALISER DES TRAVAUX DE TERRASSEMENT AVEC TRAVERSEE DE CHAUSSEE POUR LA POSE DE FOURREAU AVENUE DE LA MAXIMINOISE N°611

- 19/09/16 VU LA DEMANDE DE MR GOUTAL POUR STATIONNER TROIS VEHICULES RUE DE LA REPUBLIQUE POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE RENOVATION D'UN APPARTEMENT N°612
- 19/09/16 VU LA DEMANDE DE MME MAUGER POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT RUE DE LA REPUBLIQUE N°613
- 20/09/16 VU LA DEMANDE DE MME LE THI THU POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT RUE DE LA REPUBLIQUE N°614
- 21/09/16 VU LA DEMANDE DE MR WAJNGLAS POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT RUE GENERAL DE GAULLE N°615
- 21/09/16 VU LA DEMANDE D EMR CAFAREL POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT AVENUE MARECHAL FOCH N°616
- 20/09/16 POUR LE BON DEROULEMENT DU CONCERT ELECTRO DELUXE POUR STATIONNER UN TOUR BUS PLACE DE LATTRE DE TASSIGNY N°617
- 22/09/16 POUR LE BON DEROULEMENT DU VIDE GRENIER ORGANISE PAR L'ASSOCIATION CIQ LA FONTAINE DE BARBOULIN LE DIMANCHE 9 OCTOBRE 2016 N°618
- 22/09/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE SELE POUR INSTALLER UN ECHAFAUDAGE RUE DE LA REVOLUTION N°619
- 22/09/16 VU LA DEMANDE DE LA SOCIETE EMT POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE CREATION D'UNE ADDUCTION SOUTERRAINE POUR LE COMPTE D'ORANGE CHEMIN DU REAL VIEUX N°620
- 23/09/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE ARTP POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT D'UNE CONDUITE AEP AVEC BRANCHEMENTS CHEMIN DES 4 PLATANES N°621
- 23/09/16 VU LA DEMANDE DE LA SOCIETE SAUR POUR EFECTUER DES TRAVAUX D'INSPECTION VIDEO AVEC CURAGE DU RESEAU EU RUE DE L'AGRICULTURE ET RUE DES STRASBOURG N°622
- 26/09/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE SUD TP 2 POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DE CONDUITES DU RESEAU AEP ET REPRISE DES BRANCHEMENTS CHEMIN DE LA CHAPELLE N°623
- 27/09/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE SUD TP 2 POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE DEVOIEMENT DU RESEAU AEP CHEMINS D EBEAUREGARD ET DE LA GARE N°624

- 27/09/16 VU LA DEMANDE DE LA SOCIETE INRAP POUR EFFECTUER DES FOUILLES ARCHEOLOGIQUES PAR TRANCHEES MECANIKES PLACE MALHERBE N°625
- 28/09/16 VU LA DEMANDE DE MR FOIS POUR STATIONNER UNE TOUPIE A BETON CHEMIN DE LA GARE POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE COULAGE D'UN PLANCHER N°626
- 28/09/16 VU LA DEMANDE DE LA SOCIETE ANDREIS ENVIRONNEMENT POUR EFFECTUER DES TRAVAUX D'ELAGAGE AVEC LAMIER CHEMINS DU RESTY ET DU HAUT DE RESTY N°627
- 28/09/16 VU LA DEMANDE DE LA SOCIETE ORANGE POUR EFFECTUER DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU DE FIBRE OPTIQUE France TELECOM RUE DE L'HOTEL DE VILLE N°627
- 28/09/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE SUD TP 2 POUR EFFECTUER DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU AEP CHEMIN DU MOULIN N°628
- 28/09/16 VU LA DEMANDE DE LA SOCIETE ANDREIS ENVIRONNEMENT POUR EFFECTUER DES TRAVAUX D'ELAGAGE AVEC LAMIER SUR DIVERSES VOIES N°629
- 29/09/16 VU LA DEMANDE DE LA SOCIETE ARTKOM POUR STATIONNER UN CAMION AVENUE D'ESTIENNE D ORVES N°630
- 29/09/16 VU LA DEMANDE DE MR DAUSSE POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT RUE BAUDIN ET RUE DU 11 NOVEMBRE N°631
- 29/09/16 POUR LE BON DEROULEMENT DU VIN D'HONNEUR ORGANISE PAR MME PASTUREL GERANTE DE L'ETABLISSEMENT L'ATELIER DE FRED RUE DE L'HOTEL DE VILLE ET PARVIS CHARLES II D'ANJOU N°632
- 30/09/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE SELE POUR INSTALLER UN ECHAFAUDAGE RUE DE LA REVOLUTION – MODIF DE L'ARRETE N°619/2016 N°633
- 03/10/16 VU LA DEMANDE MR PARRA GERANT DE LA BRASSERIE LE PETIT PERNOD POUR L'ORGANISATION DU 11EME CONCOURS DE BOULES LE SAMEDI 1^{ER} ET LE DIMANCHE 2 OCTOBRE 2016 N°635
- 04/10/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE EIFFAGE POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE REFECTION D ENROBES SUR LE PETIT CHEMIN N°636

- 04/10/16 VU LA DEMANDE DE MME DELONG POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT RUE MARCEAU ET CHEMIN DE LA GARE N°637
- 04/10/16 VU LA DEMANDE DES SOCIETES GMS ET OSN POUR EFFECTUER DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE CHAMBRES EXISTANTES SUR CHAUSSEE RUE DE L'ENCLOS N°638
- 04/10/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE COLAS MIDI MEDITERANNEE POUR REALISER DES TRAVAUX DE CONFECTION DE BORDURES DE TROTTOIR ET DE MURET CHEMIN DES BATAILLOLES N°639
- 20/10/16 ARRETE MUNICIPAL PORTANT APPLICATION DU REGLEMENT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES SUR LA COMMUNE DE SAINT MAXIMIN LA STE BAUME N°640
- 05/10/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE PORCHIA POUR EFFECTUER DES TRAVAUX D'ELAGAGE SUR DIVERSES VOIES N°641
- 06/10/16 VU LA DEMANDE DE MR BOUSQUET POUR STATIONNER UN CAMION POUR EFFECTUER UNE LIVRAISON DE MEUBLE RUE GENERAL DE GAULLE N°642
- 06/10/16 VU LA DEMANDE DES SOCIETES GMS ET OSN POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE PLANTATION DE 2 APPUIS POUR LE COMPTE D'ORANGE CHEMIN DE REGALETTE N°643
- 06/10/16 VU LA DEMANDE DES SOCIETES GMS ET OSN POUR EFFECTUER DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE CHAMBRES EXISTANTES France TELECOM AVENUE DE LA MAXIMINOISE N°644
- 06/10/16 **ANNULE** – VU LA DEMANDE DES SOCIETES GMS ET OSN POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE PLANTATION D'UN APPUI AVEC TIRAGE DE CABLE CHEMIN DU MOULIN N°645
- 10/10/16 POUR LE BON DEROULEMENT DE LA FOIRE AUX SANTONS ET A L'ARTISANAT D'ART LE 19 ET LE 20 NOVEMBRE 2016 N°646
- 10/10/16 VU LA DEMANDE DES SOCIETES GMS ET OSN POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE DEPOSE D'UN APPUI ET OUVERTURE DE CHAMBRES EXISTANTES SUR CHAUSSEE CHEMIN DU REAL VIEUX N°647
- 10/10/16 VU LA DEMANDE DE MR EL MAABDI POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT CHEMIN DE LA GARE N°648

- 11/10/16 VU LA DEMANDE DE MME RATAJCZAK POUR STATIONNER UN CAMION POUR EFFECTUER UNE LIVRAISON DE BOIS RUE DE L'HOTEL DE VILLE N°649
- 11/10/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE INTEGRATION TRANSPORT SERVICE POUR STATIONNER UN CAMION POUR EFFECTUER LA LIVRAISON ET L'INSTALLATION DE DISTRIBUTEURS DE BILLETS AVENUE GABRIEL PERI N°650
- 11/10/16 VU LA DEMANDE DE MME RAIBAUD POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT PLACE MARTIN BIDOURE ET RUE KLEBER N°651
- 12/10/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE POURRIERE POUR EFFECTUER LA POSE ET LA DEPOSE DES ILLUMINATIONS DES FETES DE FIN D'ANNEE N°652
- 12/10/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE ZATTERA DURBANO POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE CREATION D'UN PLUVIAL BOULEVARD ST JEAN N°653
- 12/10/16 ARRETE DE NOMINATION D'UN REGISSEUR ET D'UN MANDATAIRE SUPPLEANT REGIE DE RECETTE BIBLIOTHEQUE N°654
- 12/10/16 ARRETE DE NOMINATION DE MANDATAIRES REGIE DE RECETTES BIBLIOTHEQUE N°655
- 12/10/16 VU LA DEMANDE DU RELAIS ASSISTANTES MATERNELLE LEI GARDARELLE DU POLE ENFANCE JEAN DORCIAC A L'OCCASION DE LA JOURNEE NATIONALE DES ASSISTANTES MATERNELLES SUR LE PARVIS DU POLE ENFANCE N°656
- 13/10/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE SIRACUSA POUR INSTALLER UN ECHAFAUDAGE PLACE JEAN MERMOZ N°657
- 13/10/16 ARRETE DU MAIRE COMMISSIONNANT ET HABILITANT UN AGENT CHARGE DE CONSTATER LES INFRACTIONS D'URBANISME SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE SAINT MAXIMIN LA STE BAUME N°658

Article 1° : L'arrêté n° 661 du 27 octobre 2015 est annulé

Article 2° : Elisabeth RAVOTTI, Ouided SAADANI, Halima ALLAG, Patrick AUBERT, Dalila ALI-BELHADJ, Brigitte MAILLE sont nommés mandataires de la régie de recettes « patinoire », pour le compte et sous la responsabilité du régisseur, avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci, du 10 décembre 2016 au 02 janvier 2017.

Article 3° : les mandataires ne doivent pas percevoir de sommes pour des produits autres que ceux énumérés ci-après, sous peine d'être constitués comptables de fait et de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites prévues par l'article 432-10 du Nouveau Code Pénal

Article 4° : les recettes désignées à l'article 2 sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants :

Numéraire
Chèques

Article 5° : Les mandataires sont tenus d'appliquer les dispositions de l'instruction interministérielle du 21.04.06 N° 06-031 ABM – N° 659

- 13/10/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE COLAS MIDI MEDITERRANEE POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE REALISATION D'UN PLATEAU RALENTISSEUR AVEC BORDURE DE TROTTOIR CARREFOUR CHEMINS DES BATAILLOLES ET DEFFENDS N°660
- 14/10/16 VU LA DEMANDE DES SOCIETES GMS ET OSN POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE DEPOSE DE 2 POTEAUX AVEC MISE EN PLACE DE DEUX REGARDS AINSI QUE LA CONFECTION DE TRANCHEES EN TRAVERSEE ET EN BORDURE DE ROUTE CHEMIN DE REGALETTE N°661
- 17/10/16 MONSIEUR PATRICK GUISIANO EST NOMME EN QUALITE DE PRESIDENT DELEGUE DE LA RESERVE COMMUNALE DE SECURITE CIVILE ET DU COMITE COMMUNAL FEUX DE FORET DE SAINT MAXIMIN LA STE BAUME N°662
- 17/10/16 VU LA DEMANDE DE MR FOIS POUR STATIONNER UN CAMION TOUPIE CHEMIN DE LA GARE POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE COULAGE D'UNE CHAPPE N°663
- 17/10/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE AZUR TRAVAUX POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE CONFECTION D'UNE TRANCHEE SUR CHAUSSEE CHEMIN DU RESTY N°664
- 17/10/16 VU LA DEMANDE DE LA SCI MIMA POUR STATIONNER UN CAMION RUE DE LA REPUBLIQUE POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE RENOVATION D'UN APPARTEMENT N°665
- 17/10/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE COLAS MIDI MEDITERRANEE POUR REALISER DES TRAVAUX DE VOIRIE ET D ENROBE SUR DIVERS CHEMINS N°666
- 17/10/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE AZUR TRAVAUX POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE CONFECTION D'UNE TRANCHEE

- POUR REALISER UN BRANCHEMENT ALLE DES CHENES KERMES
N°667
- 18/10/16 VU LA DEMANDE DE LA SARL GROS POUR EFFECTUER UN
DEMENAGEMENT BOULEVARD ST JEAN N°668
- 18/10/16 VU LA DEMANDE DE LA SOCIETE TRANSCAUSSE POUR
EFFECTUER UN DEMENAGEMENT BOULEVARD ST JEAN N°669
- 18/10/16 VU LA DEMANDE DES SOCIETES GMS ET OSN POUR EFFECTUER
DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE CHAMBRES EXISTANTES ET
TIRAGE DE CABLE AVENUE DE LA MAXIMINOISE N°670
- 19/10/16 POUR LE BON DEROULEMENT DU DEFILE COMMEMORATIF DE
L'ARMISTICE DE 1918 LE VENDREDI 11 NOVEMBRE 2016 N°671
- 19/10/16 POUR LE BON DEROULEMENT DE LA CEREMONIE
COMMEMORATIVE INTITULEE HOMMAGE AUX MORTS POUR LA
France PENDANT LA GUERRE D'ALGERIE ET LES COMBATS DU
MAROC ET DE LA TUNISIE LE LUNDI 5 DECEMBRE 2016 N°672
- 19/10/16 POUR LE BON DEROULEMENT DE LA VISITE GUIDEE NOCTURNE
LE SAMEDI 29 OCTOBRE 2016 N°673
- 19/10/16 VU LA DEMANDE DE LA SOCIETE ECO CONSEIL POUR INSTALLER
UN ECHAFAUDAGE RUE DES REMPARTS N°674
- 20/10/16 VU LA DEMANDE DE LA SOCIETE MIDITRACAGE POUR EFFECTUER
DES TRAVAUX DE REPARATION DE GLISSIERES CHEMIN DES
LABOURS N°675
- 21/10/16 POUR LE BON DEROULEMENT DU TELETHON N°676
- 21/10/16 ARRETE DU MAIRE COMMISSIONNANT ET HABILITANT UN AGENT
CHARGE DE CONSTATER LES INFRACTIONS D'URBANISME ET
DRESSER LES PROCEDURES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE
DE SAINT MAXIMIN LA STE BAUME N°677
- 21/10/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE MIQUELLY POUR INSTALLER
UN ECHAFAUDAGE RUE COLBERT ET RUE GAMBETTA N°678
- 21/10/16 VU LA DEMANDE DE MME AUMAGE POUR EFFECTUER UN
DEMENAGEMENT RUE GENERAL DE GAULLE N°679
- 24/10/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE EIFFAGE POUR EFFECTUER
DES TRAVAUX DE REPRISE D'UN REGARD ROND POINT COLLEGE
HENRI MATISSE N°680

- 24/10/16 VU LA DEMANDE DES SOCIETES GMS ET OSN POUR EFFECTUER DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE CHAMBRES EXISTANTES AVEC TIRAGE DE CABLE EN AERIEN CHEMIN DE REGALETTE N°681
- 24/10/16 **ANNULE** - VU LA DEMANDE DE LA SARL EMC POUR INSTALLER UN ECHAFAUDAGE PLACE MALHERBE N°682
- 24/10/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE PORCHIA POUR EFFECTUER DES TRAVAUX D'ELAGAGE SUR DIVERSES VOIES N°683
- 24/10/16 VU LA DEMANDE DES SOCIETES GMS ET OSN POUR EFFECTUER DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE CHAMBRES EXSITANTES SUR CHAUSSEE ET TIRAGE DE CABLE EN AERIEN RUE DE L ENCLOS ET RUE DE L'HOTEL DE VILLE N°684
- 24/10/16 VU LA DEMANDE DES SOCIETES GMS ET OSN POUR EFFECTUER DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE REGARDS EXSITANTS SUR CHAUSSEE ET TIRAGE DE CABLE EN AERIEN ROUTE DE MARSEILLE – RD 560 N°685

ARTICLE 1 : la **SCI CHOPICO**, propriétaire de l'immeuble sis parcelle cadastrée section AN 281, sis 33 rue Colbert à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (83 470) devra à compter de la notification du présent arrêté faire exécuter **en urgence** et dans les règles de l'art les travaux suivants pour garantir la sécurité publique :

- sur la fenêtre au 1^{er} étage et l'étau le supportant engendrant un péril imminent : il convient d'effectuer une réparation du linteau cassé, ce qui permettra la suppression de l'étau dans cette fenêtre.
- sur les volets engendrant un péril imminent : une dépose doit être immédiatement réalisée afin d'éviter le risque de chute
- sur l'état général des façades engendrant un péril simple : la réparation et la réhabilitation de cette façade et toiture sont à entreprendre, selon les prescriptions établies par l'association SOLIHA dans son rapport du 29 septembre 2016

ARTICLE 2 : Le propriétaire doit avoir exécuté lesdits travaux visés à l'article précédent **avant le 10 novembre 2016.**

Faute pour le propriétaire d'avoir exécuté les mesures ci-dessus prescrites dans le délai précisé ci-dessus, il y sera procédé d'office par la commune et aux frais du propriétaire ou de ses ayant droits.

Leur coût sera récupéré comme en matière d'impôt direct.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera notifié au propriétaire visé à l'article 1 ainsi qu'aux occupants éventuels.

Procès-verbal de notification du présent arrêté sera dressé par Monsieur Franck DEBONO, Agent de la Police Municipale.

ARTICLE 4 : Le propriétaire doit avoir informé les services de la mairie de l'offre d'hébergement qu'ils ont fait aux occupants éventuels en application des articles L.521-1 et L.521-3-2 du Code de la Construction et de l'Habitation.

A défaut, pour les propriétaires d'avoir assuré l'hébergement provisoire des occupants, celui-ci sera effectué par la commune, aux frais du propriétaire.

ARTICLE 5 : Les personnes mentionnées à l'article 1 sont tenues de respecter les droits des occupants dans les conditions précisées aux articles L.521-1 à L.521-3-2 du Code de la Construction et de l'Habitation, reproduits en annexes.

Le non-respect des obligations découlant du présent arrêté est passible des sanctions pénales prévues par l'article L.511-6 ainsi que par les articles L.521-4 et L.111-6-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, reproduits en annexes 2 et 3.

ARTICLE 6 : Si le propriétaire mentionné à l'article 1, ou ses ayants droit, à son initiative, ont réalisé des travaux permettant de mettre fin à tout péril, la mainlevée du péril pourra être prononcée après constatation des travaux effectués par les agents compétents de la commune.

Le propriétaire, tient à disposition des services de la commune tout justificatif attestant de la réalisation des travaux dans le respect des règles de l'art.

ARTICLE 7 : Le présent arrêté sera affiché sur la façade de l'immeuble concerné ainsi qu'à la mairie de SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME.

ARTICLE 8 : Le présent arrêté est transmis au préfet du VAR.

ARTICLE 9 : Le présent arrêté est transmis au président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'habitat, aux organismes payeurs des aides personnelles au logement (Caisse d'Allocations Familiales du Var (et/ou à la caisse de MSA), au gestionnaire du fonds de solidarité pour le logement du département, au procureur de la République, ainsi qu'à la chambre départementale des notaires.

ARTICLE 10 : Le présent arrêté fera l'objet d'une publication au fichier immobilier de la conservation des hypothèques aux frais du propriétaire mentionné à l'article 1.

ARTICLE 11 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant Madame le maire de la Commune de SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME dans le délai de deux mois à compter de sa notification. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de TOULON dans le délai de deux mois à compter de la notification de l'arrêté ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

ARTICLE 12 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, les agents de la Police Municipale sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché dans la commune et publié dans la presse.

N°686

ARTICLE 1 : la **SCI BAZA**, propriétaire de l'immeuble sis parcelle cadastrée section AN 1028 et AN 1029, sis 6 place Martin Bidouré à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume (83 470)

devra à compter de la notification du présent arrêté faire exécuter **en urgence** et dans les règles de l'art les travaux suivants pour garantir la sécurité publique :

- **Sur le décrochement d'enduit sur façade et les volets engendrant un péril imminent** : il convient de faire purger immédiatement la façade de la maçonnerie décrochée afin d'éviter le risque de chute sur la voie publique, puis de réparer la zone endommagée. Lors de cette intervention, il convient également de déposer l'ensemble des volets dégradés qui menacent de chuter sur la voie publique.
- **Sur l'état général de l'immeuble engendrant un péril simple** : il convient de faire refaire intégralement l'installation électrique dans la cage d'escalier pour permettre la remise en service de l'immeuble.
- **Concernant l'habitabilité et l'état général des appartements** : une réfection complète devra être engagée et les prescriptions établies par l'association SOLIHA peuvent être appliquées et sont de nature à faire cesser les désordres.
-

ARTICLE 2 : Le propriétaire doit avoir exécuté lesdits travaux visés à l'article précédent **avant le 10 novembre 2016.**

Faute pour le propriétaire d'avoir exécuté les mesures ci-dessus prescrites dans le délai précisé ci-dessus, il y sera procédé d'office par la commune et aux frais du propriétaire ou de ses ayants droits.

Leur coût sera récupéré comme en matière d'impôt direct.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera notifié au propriétaire visé à l'article 1 ainsi qu'aux occupants éventuels.

Procès-verbal de notification du présent arrêté sera dressé par Monsieur Franck DEBONO, Agent de la Police Municipale.

ARTICLE 4 : Le propriétaire doit avoir informé les services de la mairie de l'offre d'hébergement qu'ils ont fait aux occupants éventuels en application des articles L.521-1 et L.521-3-2 du Code de la Construction et de l'Habitation.

A défaut, pour les propriétaires d'avoir assuré l'hébergement provisoire des occupants, celui-ci sera effectué par la commune, aux frais du propriétaire.

ARTICLE 5 : Les personnes mentionnées à l'article 1 sont tenues de respecter les droits des occupants dans les conditions précisées aux articles L.521-1 à L.521-3-2 du Code de la Construction et de l'Habitation, reproduits en annexes.

Le non-respect des obligations découlant du présent arrêté est passible des sanctions pénales prévues par l'article L.511-6 ainsi que par les articles L.521-4 et L.111-6-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, reproduits en annexes 2 et 3.

ARTICLE 6 : Si le propriétaire mentionné à l'article 1, ou ses ayants droit, à son initiative, ont réalisé des travaux permettant de mettre fin à tout péril, la mainlevée du péril pourra être prononcée après constatation des travaux effectués par les agents compétents de la commune.

Le propriétaire, tient à disposition des services de la commune tout justificatif attestant de la réalisation des travaux dans le respect des règles de l'art.

ARTICLE 7 : Le présent arrêté sera affiché sur la façade de l'immeuble concerné ainsi qu'à la mairie de SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME.

ARTICLE 8 : Le présent arrêté est transmis au préfet du VAR.

ARTICLE 9 : Le présent arrêté est transmis au président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'habitat, aux organismes payeurs des aides personnelles au logement (Caisse d'Allocations Familiales du Var (et/ou à la caisse de MSA), au gestionnaire du fonds de solidarité pour le logement du département, au procureur de la République, ainsi qu'à la chambre départementale des notaires.

ARTICLE 10 : Le présent arrêté fera l'objet d'une publication au fichier immobilier de la conservation des hypothèques aux frais du propriétaire mentionné à l'article 1.

ARTICLE 11 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant Madame le maire de la Commune de SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME dans le délai de deux mois à compter de sa notification. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de TOULON dans le délai de deux mois à compter de la notification de l'arrêté ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

ARTICLE 12 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, les agents de la Police Municipale sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché dans la commune et publié dans la presse.
N°687

- 25/10/16 URBANISME – L'ALLEE DES CEDRES DENOMMEE PAR LA DELIBERATION N°150 DU 18 DECEMBRE 2013 N°688
- 25/10/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE AZUR TRAVAUX POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE REALISATION D'UNE TRANCHEE TRANSVERSALE DE 8 ML SUR CHAUSSEE ET ACCOTEMENT POUR UN BRANCHEMENT CHEMIN DE L AUVIERE N°689
- 25/10/16 VU LA DEMANDE DE MME BRUN POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT RUE COLBERT N°690
- 25/10/16 VU LA DEMANDE DE MME GIMENEZ POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT RUE GUTENBERG ET RUE DU 14 JUILLET N°691
- 24/10/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE SELE POUR STATIONNER UN CAMION ET UNE GRUE RUE DE L'ENCLOS POUR EFFECTUER LA LIVRAISON DE DEUX MODULAIRES AU JARDIN DE L'ENCLOS N°692
- 27/10/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE COSTE POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT CHEMIN DE LA GARE N°693

- 27/10/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE CONCEPT POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT AVENUE MARECHAL FOCH N°694
- 27/10/16 EN RAISON DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA PLACE MALHERBE LE MARCHE PROVENCAL SERA DEPLACE LE 29 ET LE 30 OCTOBRE 2016 N°695
- 27/10/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE CONCEPT POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT AVENUE VICTOR HUGO N°696
- 28/10/16 URBANISME – LA RUE DES ECOLES DENOMMEE PAR LA DELIBERATION N°30 DU 15 MARS 2016 N°697
- 28/10/16 VU LA DEMANDE DES SOCIETES GMS ET OSN POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE DEPOSE D'UN APPUI ET OUVERTURE DE CHAMBRE EXISTANTES SUR CHAUSSEE CHEMIN DU REAL VIEUX N°698
- 28/10/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE AZUR TRAVAUX POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE POSE DE COMPTEUR ET BRANCHEMENT AU RESEAU CHEMIN DES OLIVIERS – ARGERIE N°699
- 02/11/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE ZATTERA DURBANO POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE CREATION D'UN PLUVIAL BOULEVARD ST JEAN N°700
- 02/11/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE SCTTP POUR INSTALLER UN ECHAFAUDAGE RUE DU 14 JUILLET ET RUE FONTAINE N°701
- 02/11/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE MIQUELLY POUR INSTALLER UN ECHAFAUDAGE RUE GAMBETTA ET RUE COLBERT N°702
- 02/11/16 VU LA DEMANDE DE MME GIACOMI GERANTE DE L'ETABLISSEMENT SNACK LE ST JEAN POUR LAISSER OUVERT SON COMMERCE JUSQU A 3H00 DU MATIN LA NUIT DU 26 AU 27 NOVEMBRE 2016 N°703
- 02/11/16 VU LA DEMANDE DE LLA SOCIETE CONCEPT POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT AVENUE DU XVEME CORPS N°704
- 02/11/16 VU LA DEMANDE DES SOCIETES GMS ET OSN POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE PLANTATION DE 3 APPUIS EN BORDURE DE CHAUSSEE ALLEE ALPHONSE DAUDET N°705
- 02/11/16 VU LA DEMANDE DES SOCIETES GMS ET OSN POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE PLANTATION D'UN APPUIS EN BORDURE DE

CHAUSSÉE AVEC TIRAGE DE CÂBLE EN AÉRIEN CHEMIN DU MOULIN N°706

- 02/11/16 VU LA DEMANDE DE MR RESSOUS POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT PLACE DE L'AGRICULTURE N°707
- 03/11/16 **ANNULE** - VU LA DEMANDE DE LA SARL C.Y POUR INSTALLER UN ECHAFAUDAGE PLACE MARTIN BIDOURE N°708
- 04/11/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE DONNET POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE MODIFICATION DE DEUX ARRETS BUS SUR LA RDN 7 N°709
- 04/11/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE SUD TP 2 POUR REALISER DES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DES CONDUITES DU RESEAU AEP ET REPRISSE DES BRANCHEMENTS CHEMIN DE LA CHAPELLE N°710
- 04/11/16 VU LA DEMANDE DE LA SOCIETE EMT POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE CREATION D'UNE ADDUCTION SOTERRAINE CHEMIN DU REAL VIEUX N°711
- 04/11/16 VU LA DEMANDE DE LA SOCIETE SVCR POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DE CREATION DE 3 PLATEAUX SURELEVES ANCIEN CHEMIN DE SCEAUX N°712
- 07/11/16 VU LA DEMANDE DE L'ENTREPRISE AZUR TRAVAUX POUR REALISER DES TRAVAUX DE CONFECTION D'UNE TRANCHEE SUR ACCOTEMENT CHEMIN DU MOULIN N°713
- 07/11/16 VU LA DEMANDE DE LA SOCIETE BRETONS POUR EFFECTUER UN DEMENAGEMENT CHEMIN DE BERNE N°714